

« Économie verte » versus « droits de la nature¹ »

Pablo Solon²

Nouvelle frontière du capitalisme, les écosystèmes sont en voie de privatisation au nom de l'« économie verte ». L'exemple pionnier du mécanisme REDD laisse augurer les effets pervers de ce ravalement des services naturels à des actifs financiers. Aux antipodes de cette logique délétère, la restauration des grands équilibres naturels passe par la reconnaissance des droits des « autres parties » du système terrestre.

Près d'un millier de dauphins gisent, échoués, sur la plage. Quant aux cadavres de pélicans, ils se comptent par milliers. Quelle est la cause de ce massacre ? Pour certains c'est là le résultat de l'activité des plateformes pétrolières offshore. Mais d'autres mettent en cause la disparition des anchois, leur aliment principal, conséquence du réchauffement rapide des eaux côtières dû au changement climatique. Quelle que soit l'explication, le fait est qu'en quelques mois, les côtes du Pérou ont fourni l'illustration silencieuse de ce que le capitalisme impose à la nature.

Entre 1970 et 2008, la terre a perdu 30 % de sa biodiversité. Dans les zones tropicales, cette perte peut aller jusqu'à 60 %. Cela n'est pas un accident. Il s'agit là du résultat d'un système économique qui traite la nature comme une chose, comme une simple source de biens matériels. Pour les capitalistes, la nature est essentiellement

1. Article paru sur le site de Focus on the Global South (www.focusweb.org), juin 2012, sous le titre : « At the crossroads between *Green Economy* and rights of nature ».

2. Directeur de Focus on the Global South (Bangkok), ex-ambassadeur de l'État plurinational de Bolivie aux Nations unies.

un objet à s'approprier, à exploiter et à transformer, afin d'en tirer un bénéfice maximal.

L'« économie verte » consiste à déjouer la nature, tout en en tirant profit. L'humanité est au bord du précipice. Au lieu de reconnaître que la nature est comme notre maison et que nous devons respecter les droits de tous les êtres de la communauté terrestre, les entreprises multinationales promeuvent un surcroît de capitalisme, sous la bannière ambiguë de l'« économie verte ». Pour elles, le capitalisme nous a plongés dans cet enchevêtrement de crises, car il n'a pas poussé la libéralisation des marchés suffisamment loin. Avec l'idée d'économie verte, le capitalisme va pleinement incorporer la nature en tant que partie de son capital. Les entreprises identifieront les fonctions spécifiques des écosystèmes et de la biodiversité, auxquelles un prix pourra être donné et les placeront ensuite sur le marché global en tant que « capital naturel ».

Spéculer sur les écosystèmes

Un rapport de EcosystemMarketplace.com jette une lumière crue sur ce que ces acteurs entendent par « économie verte » : *« Du fait de leur impact énorme sur nos vies quotidiennes, il est extraordinaire que nous n'accordions pas davantage d'attention, donc de dollars, aux services écosystémiques. Les écosystèmes livrent pour des milliards de dollars d'eau propre, de protection contre les inondations, de terres fertiles, d'air pur, de pollinisation et de lutte contre les maladies, pour n'en mentionner que quelques aspects. Ces services sont essentiels au maintien de conditions vivables et sont fournis par les plus grands services d'intérêt public au monde. Des services bien plus grands en valeur et en taille que ce que tout système de distribution d'électricité, de gaz ou d'eau pourrait nous offrir. Et les infrastructures qui génèrent ces services sont tout simplement des écosystèmes sains. Alors comment pouvons-nous sécuriser cette infrastructure inestimable et ses services ? De la même manière qu'avec l'électricité, l'eau potable ou le gaz naturel : en payant pour son usage. »*

En d'autres termes, les grandes firmes ne veulent plus se limiter à privatiser les biens matériels extraits de la nature (comme le bois d'une forêt), elles veulent aller au-delà et privatiser les fonctions et processus mêmes de la nature. Ce rapport livre ainsi une estimation financière des services environnementaux pour les années 2014, 2020 et au-delà. Arrêtons-nous à l'exemple principal de l'économie

verte pour illustrer cette tendance : le programme REDD (Reduction of Emissions from Deforestation and Forest Degradation) des Nations unies. L'objectif de ce programme est d'isoler une des fonctions des forêts, à savoir leur capacité à capturer et stocker le carbone, puis de mesurer la quantité de CO² qu'elles peuvent séquestrer. Une fois estimée la valeur du potentiel de stockage d'une forêt, des crédits carbone sont émis et vendus aux pays riches et aux grandes entreprises, qui les utilisent pour compenser leurs propres émissions ou les revendent sur les marchés du carbone.

Les crédits carbone du marché REDD représentent donc la quantité de CO² dont la capacité de séquestration d'une forêt n'a pas diminué. Par exemple, si l'Indonésie a un taux de déforestation de 1,7 million d'hectares par an et arrive à limiter ce taux à 1,5 million, elle pourra vendre sur le marché REDD des crédits carbone équivalant à la quantité de carbone stockée dans les 200 000 hectares n'ayant pas été déboisés. En principe, le REDD fournit donc un incitant financier pour ne pas déboiser.

Cependant cet incitant a un double effet pervers. Premièrement, la firme qui achète ces crédits carbone pourra continuer à polluer et à relâcher dans l'atmosphère la quantité de CO² pour laquelle elle a payé. Autrement dit, les crédits carbone sont des « permis de polluer » pour les riches. Ensuite, seuls les pays qui réduisent leur déforestation pourront mettre des crédits carbone sur le marché REDD. Donc, si une région a peu déboisé et plutôt bien protégé ses forêts, elle ne sera pas en mesure d'obtenir de crédits carbone pour la déforestation évitée. On assiste donc dans plusieurs pays, et notamment dans certaines parties du Brésil, à une accélération de la déforestation dans la perspective du REDD, de manière à ce que, demain, la réduction de la « déforestation » soit plus importante, ainsi que les crédits carbone qui la récompensent. L'ensemble du système vise à se jouer de la nature, tout en tirant un profit.

Il s'agit dans ce cas-ci de l'« économie verte » appliquée aux forêts. Imaginons ce qui se passerait si cette même logique s'appliquait à la biodiversité, à l'eau, aux sols, à l'agriculture, aux océans, aux réserves halieutiques, etc. Ajoutons à cela la proposition d'utiliser la géo-ingénierie et d'autres nouvelles technologies en vue d'intensifier l'exploitation, l'altération et les perturbations de la nature. Cela ouvrira la porte à un nouveau marché spéculatif qui permettra aux banques, aux grands groupes et aux fonds d'investissement de faire un maximum de profit pendant quelques années, jusqu'à

ce que cette nouvelle bulle financière explose. Sans même tenir compte du fait que ce marché a une date butoir, bien réelle celle-là, liée aux limites physiques de l'exploitation de la terre.

En vue de promouvoir l'assaut contre la nature, les capitalistes ont d'abord qualifié cette nouvelle vague de convoitise d'« économie verte ». Ils ont ensuite avancé l'argument suivant lequel, du fait des multiples crises globales, les gouvernements n'avaient pas les ressources publiques pour prendre soin de la nature et qu'il revenait donc à l'investissement privé de dégager les milliards de dollars qu'exige la préservation de l'eau, des forêts, de la biodiversité ou de l'agriculture. Mais le secteur privé n'investira pas ces milliards de dollars, accumulés à travers l'exploitation du travail et des biens matériels de la nature, sans incitant. Il s'agit donc que les gouvernements leur offrent cette nouvelle opportunité de tirer profit des processus et des fonctions de la nature. La plupart des promoteurs de l'« économie verte » sont très clairs à ce sujet : s'il n'y a pas de valorisation financière (*pricing*) des fonctions de la nature, de nouveaux mécanismes de marché et des garanties pour ses profits..., le secteur privé n'investira pas dans les services écosystémiques et la biodiversité.

Les droits des « autres parties » du système

L'« économie verte » sera absolument destructrice, parce qu'elle est basée sur l'idée que la transposition des règles du marché à la nature la sauvera. Comme l'a dit le philosophe Francis Bacon, « *on ne commande la nature qu'en lui obéissant* ». Au lieu de donner un prix à la nature, il nous faut reconnaître que les humains sont une partie de la nature et que celle-ci n'est pas une chose à posséder ou une simple fournisseuse de ressources. La terre est un système vivant, une communauté d'êtres interdépendants, de parties d'un système global. La nature a ses propres règles qui gouvernent son intégrité, ses interrelations, sa reproduction et ses transformations et ces règles fonctionnent depuis des millions d'années. Les États et les sociétés doivent respecter ces règles et veiller à ce qu'elles ne soient pas perturbées. Ce qui signifie que nous devons reconnaître que notre « mère Terre » a également des droits.

Les scientifiques nous ont appris que nous sommes tous des parties d'un seul système terrestre, qui inclut l'atmosphère, la biosphère, la lithosphère et l'hydrosphère. Plus précisément, nous ne sommes qu'un élément de la biosphère. Alors pourquoi nous, les

humains, aurions-nous des droits, tandis que les autres parties ne seraient que des matériaux au service de la vie humaine ? Parler de l'équilibre de notre système terrestre, c'est parler des droits de toutes les parties du système. Ces droits ne sont pas identiques pour tous les êtres ou parties du système terrestre, car tous les éléments ne sont pas identiques. Mais penser que seuls les humains devraient jouir de privilèges, tandis que les autres choses vivantes sont de simples objets est la pire des erreurs.

Pourquoi respectons-nous seulement les lois des êtres humains et pas celles de la nature ? Pourquoi qualifions-nous la personne qui tue son voisin de criminel et pas celui qui éradique une espèce ou contamine une rivière ? Pourquoi jugeons-nous la vie des êtres humains à l'aide de paramètres différents de ceux qui guident la vie du système dans sa globalité, si nous tous, absolument nous tous, dépendons de la vie du système terrestre ? Est-il tenable de ne reconnaître des droits qu'aux êtres humains et de réduire le reste du système terrestre à une opportunité financière pour l'« économie verte » ?

Il y a quelques décennies, évoquer la possibilité que les esclaves aient les mêmes droits que tout le monde semblait une hérésie. Il en va de même aujourd'hui lorsqu'on parle des droits des glaciers, des dauphins, des rivières, des arbres ou des orangs-outans. Dans un système interdépendant dans lequel les êtres humains ne sont qu'une composante de l'ensemble, il n'est pas possible de ne reconnaître que les droits de la partie humaine, sans installer un déséquilibre dans le système. Pour garantir les droits humains et pour restaurer l'harmonie avec la nature, il est nécessaire de reconnaître effectivement et d'appliquer les droits de la nature.

La nature ne peut être soumise aux seules volontés des marchés ou des laboratoires. La réponse pour le futur ne réside pas dans les inventions scientifiques qui essaient de se jouer de la nature, mais dans notre capacité d'écoute de la nature. La science et la technologie sont capables de tout, en ce compris de détruire le monde lui-même. Il est temps de mettre un terme à la géo-ingénierie et à toutes les manipulations artificielles du climat, de la biodiversité et des semences. Les hommes ne sont pas des dieux.

Le système capitaliste est devenu incontrôlable. Comme un virus, il risque de tuer le corps qui le nourrit. Il est en passe d'endommager le système terrestre à un point tel qu'il ne sera plus viable pour les humains eux-mêmes. Nous devons donc vaincre le

capitalisme et développer un système basé sur la « communauté de la terre ».

Traduction de l'anglais : François Polet